



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٠٤٦+ ف٠٤٣٠٠٩٤٦ | ٤٣٠٨٠٣ | ٤٤٨٣٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 10 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'émission par ATTIJARIWABA BANK d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 10 juin 2020 un prospectus relatif à l'émission par ATTIJARIWABA BANK d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons.

Les principales caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné perpétuel sont les suivantes :

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
Plafond	MAD 1.000.000.000	MAD 1.000.000.000
Maturité	Perpétuelle	Perpétuelle
Taux d'intérêt facial	Révisable chaque 10 ans, en référence au taux 10 ans déterminée à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 02 juin 2020, soit 2,81%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 5,31% et 5,41% pour les 10 premières années.	Révisable annuellement, en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 02 juin 2020, soit 2,18%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 4,48% et 4,58% pour la première année.
Prime de risque	Entre 250 et 260 pbs	Entre 230 et 240 pbs
Méthode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité à la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans), puis à la tranche B (à taux révisable annuellement)	

La période de souscription s'étale du 18 au 22 juin 2020 inclus.

Le montant total de l'opération sur les deux tranches ne devra pas excéder la somme de MAD 1.000.000.000.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué de :

- La note d'opération ;
- Le document de référence d'ATTIJARIWABA BANK enregistré par l'AMMC le 10 juin 2020 sous la référence EN/EM/004/2020.

Un extrait du prospectus est disponible sur le site internet de l'émetteur <http://ir.attijariwafabank.com/>.

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٤٤+ +٥٤٣٥٥٥٤٤+ | ٤٤٥٨٥٤ | ٤٤٨٤٥٥٤
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

- Tenu à la disposition du public au :
 - Siège social d'Attijariwafa bank : 2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca et sur son site internet <http://ir.attijariwafabank.com/>;
 - Siège social d'Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II – Casablanca.
- Enfin, il est également disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma).

CP/EM/010/2020

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma